

Remise du trophée « Insertion 2023 » à l'entreprise Trabet par VINCI Autoroutes

Xavier Richer de Forges, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage ASF Est de VINCI Autoroutes a remis à l'entreprise Trabet, mardi 16 avril 2024, un trophée pour son implication et son investissement en faveur de l'insertion professionnelle sur les chantiers de VINCI Autoroutes. Ce trophée vient récompenser la réalisation de plus de 15 000 heures d'insertion professionnelle portant sur deux chantiers de rénovation de chaussées qui se sont déroulés sur l'A7, entre Auberives et Saint-Rambert-d'Albon et sur l'A61, entre Lézignan et Carcassonne.



Le trophée de l'Insertion 2023 a été remis par Xavier RICHER DE FORGES, Directeur de la Maîtrise d'ouvrage ASF Est VINCI Autoroutes aux équipes Trabet représentées par Thierry KLOTZ, Directeur Général, Julien HANNS, Directeur Grands Travaux, Moujahed LAROUSI et Simon SANCHEZ, Directeurs Travaux et aux facilitateurs dont Pierre MAHIEU, Responsable développement du GEIQ 66 et IBTP 66 et Andréa ALFONSO, Chargée d'accompagnement à l'emploi et facilitatrice des clauses sociales à la Communauté de communes entre Bièvre et Rhône.

Un trophée synonyme d'engagement et d'exigence

VINCI Autoroutes s'engage pour favoriser l'insertion professionnelle sur ses chantiers en intégrant des clauses d'insertion sociale dans ses marchés. Les entreprises attributaires des chantiers s'engagent à offrir des opportunités d'emploi à des personnes en situation de handicap ou en insertion professionnelle. Donner une chance à des personnes éloignées de l'emploi et leur permettre de renouer avec le monde du travail, c'est l'objectif de la démarche de VINCI Autoroutes. Bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification, personnes en situation de handicap : il s'agit d'offrir une deuxième chance pour ces personnes éloignées de l'emploi.

Pourquoi ce trophée ? Des objectifs atteints et largement dépassés

L'entreprise Trabet est récompensée, parce qu'au-delà du nombre d'heures réalisées (plus du double de l'objectif contractuel), elle a su proposer des missions d'intérim ou des contrats en alternance à chaque fois que cela a été possible. L'entreprise Trabet a aussi fait appel à des ESAT, démarche permettant de maintenir en emploi des personnes en situation de handicap.

Sur le chantier de rénovation des chaussées sur l'A61, entre Lézignan et Carcassonne : le recours à de l'intérim d'insertion a permis à 7 salariés de travailler sur la totalité du chantier avec des profils différents : conducteurs d'engins, ouvriers qualifiés et aide administrative. Parmi ces 7 personnes, l'une d'entre elles a été embauchée en local, en CDI, par une entreprise de travaux publics, et 3 vont suivre l'entreprise Trabet sur son prochain chantier.

Sur le chantier de rénovation des chaussées sur l'A7, entre Auberives et Saint-Rambert-d'Albon, une collaboration entre la facilitatrice de la communauté des communes entre Bièvre et Rhône, VINCI Autoroutes et Trabet a été mise en place et a rapidement permis à l'entreprise **Trabet** d'atteindre son objectif en un temps record, réalisant toutes les heures d'insertion prévues à son contrat avec 6 mois d'avance. Les objectifs fixés dans le marché de travaux ont largement été dépassés : les heures réalisées en insertion sont, au final, le double de celles prévues.

Grâce à cette initiative, le chantier a pu offrir des opportunités d'emploi significatives à des personnes aux parcours variés, contribuant ainsi à leur inclusion sociale et professionnelle. Concrètement, 12 personnes en situation de handicap de **l'ESAT Messidor** ont préparé chaque jour 150 plateaux repas et sandwiches pour cet important chantier nocturne qui a mobilisé 150 personnes chaque nuit. Outre ce service de restauration, les équipes de Messidor ont assuré le nettoyage des installations de chantier de Trabet, mobilisant 3 salariés chaque semaine, pendant toute la durée du chantier. Par ailleurs, 3 personnes en intérim d'insertion chez **Osez Intérim** ont travaillé toutes les nuits sur le chantier au sein des ateliers pelle mécanique, signalisation, et rabotage d'enrobé. Une personne a suivi l'entreprise Trabet sur son prochain chantier.

Au total, les heures d'insertion représentent plus de 20% des heures travaillées sur ce chantier exemplaire (plus d'informations sur le site internet <https://www.a7-travaux-chaussees.com/le-chantier-autoroutier-de-la7-entre-auberives-sur-vareze-et-saint-rambert-dalbon-allie-renovation-et-inclusion-sociale/>).

Un partenariat fort avec les acteurs de l'emploi

Cette démarche ne serait pas possible sans l'aide des différents acteurs de l'emploi implantés dans les territoires. VINCI Autoroutes soutient les acteurs de l'économie sociale et solidaire en confiant certaines prestations à des structures d'insertion ou en employant des personnes en situation de handicap. En 2023 l'ensemble de ces chantiers a représenté environ 3,9 millions d'heures travaillées dans l'année. La majorité d'entre eux a fait l'objet de programmes d'insertion de personnes éloignées de l'emploi, mis en œuvre en collaboration avec les entreprises de travaux et les services publics de l'emploi dans les territoires.

320 050 heures ont ainsi été consacrées à l'insertion sur les 600 chantiers menés sur le réseau VINCI Autoroutes par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrages. Sur ces chantiers, **plus de 10 % des heures travaillées sont des heures d'insertion.** Manœuvres, coffreurs, assistants administratif, maçons, conducteurs d'engins... ces métiers sont variés et nécessitent souvent des compétences complémentaires. Grâce à des partenariats passés avec les principaux acteurs de l'emploi dans les territoires (France Travail, Départements, Maisons de l'Emploi, CREPI...), VINCI Autoroutes s'engage à redonner de l'activité à des personnes éloignées de l'emploi, en les formant si besoin. Cette démarche est pilotée par **VINCI Insertion Emploi (VIE)** qui accompagne les entreprises dans l'accueil et le suivi des personnes en insertion.

En recrutant des personnes éloignées de l'emploi, les entreprises travaillant sur les chantiers de VINCI Autoroutes leur permettent de reprendre une activité professionnelle et de recevoir une formation pour apprendre un métier. A l'issue de ces chantiers, certaines d'entre elles peuvent être embauchées en CDI. D'autres optent pour une formation professionnelle, d'autres encore deviennent autoentrepreneurs...

CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève : nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)